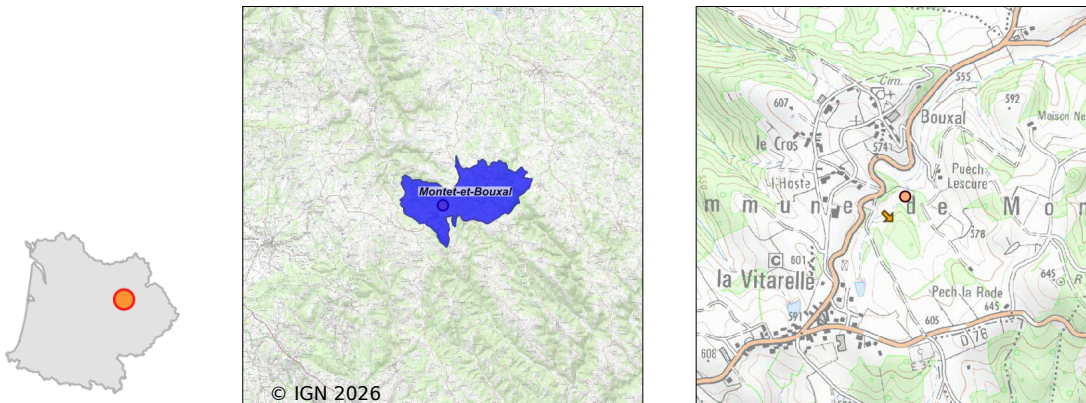


Système d'assainissement 2024

MONTET ET BOUXAL (LA VITARELLE)

Réseau de type Séparatif



Station : MONTET ET BOUXAL (LA VITARELLE)

Code Sandre	0546203V001
Nom du maître d'ouvrage	SM DU LIMARGUE ET SEGALA
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 1990
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	120 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	6,5 Kg/j
Charge nominale DCO	14,4 Kg/j
Charge nominale MES	8,4 Kg/j
Débit nominal temps sec	18 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Lagunage naturel
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	622 690, 6 405 566 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Brullet

Observations SDDE

Systeme de collecte

Nombre de raccordes :

Donnees 08/2023 à 09/2024 : 54 abonnées. Avec une consommation annuelle d'eau potable de 3 604 m³ et un taux de restitution estimé à 90 %, ceci équivaut à une charge attendue d'environ 60 équivalents-habitants (EH), soit 56 % de la capacité nominale de la station.

Fonctionnement :

Le système de collecte gravitaire collecte des eaux claires parasites pluviales, sans qu'elles n'impactent le fonctionnement des ouvrages.

Station d'épuration

Remplissage :

En se basant sur la consommation d'eau potable, le remplissage serait d'environ 60 EH soit 56 % de la capacité nominale de la station.

Entretien :

L'entretien du site est correct, cependant les ouvrages mériteraient d'être suivis avec davantage d'attention. La mise en place d'un carnet d'entretien serait souhaitable, avec notamment le report régulier des niveaux d'eau dans les bassins, ce qui permettrait de mieux évaluer le fonctionnement hydraulique du système d'assainissement.

Fonctionnement :

La qualité du rejet respecte les exigences réglementaires.

La faible concentration en phosphore dans les eaux traitées tend à confirmer la dilution des effluents, de même que la conductivité mesurée dans les deux lagunes, qui est faible également.

Désengorger régulièrement l'entrée de la première lagune, en amont de la cloison, permettrait de faciliter le trajet des effluents bruts. De même, la surveillance de l'engorgement des regards et canalisations reliant les deux lagunes est importante pour conserver un bon écoulement des eaux au sein du système.

Il est toujours recommandé de mener des campagnes de piégeages des ragondins autant de fois que nécessaire.

Il paraît également nécessaire de lever les arbres tombés dans les lagunes.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Le système d'assainissement se situe sur le périmètre de protection éloignée du captage de Prentegarde. En cas de dysfonctionnement, le risque d'impact sur cet usage est faible.

Sous produits

Production théorique :

Environ 11 m³/an soit 780 kilos de matière sèche (MS) estimés à partir de la charge théorique (ratios utilisés : 180 l/EH/an et 13 kg de MS/EH/an).

Production réelle :

En se basant sur la production de boues théorique, environ 370 m³ soit 26,6 TMS avec une siccité théorique de 7,2 %, seraient stockés dans la deuxième lagune (depuis la mise en service de la station).

Fonctionnement :

Les boues sont stockées et minéralisées dans la 1ère lagune depuis la mise en service de la station. Mises à part de faibles nuisances olfactives en période estivale, ces boues ne semblent pas occasionner de dysfonctionnement majeur (remontées de boues, etc.) et n'altèrent pas la qualité du rejet. Le curage n'est pas à prévoir dans les prochaines années.

Il est tout de même conseillé de provisionner des sommes suffisantes pour faire face à cette dépense importante qui peut varier en fonction de la filière d'élimination. Des surcoûts éventuels peuvent émerger en fonction de l'accessibilité du site, qui semble contraignante.

Pour une évacuation de 400 m³ de boues liquides (taux de remplissage de la première lagune de 50 %) qui

devront être déshydratées pour leur transport, deux possibilités :

- Assèchement par by-pass prolongé du bassin à curer et compostage : coût estimé à environ 30 000 HT.

Attention, suivant la nature du terrain et les conditions météorologiques, la réussite de ce protocole nest pas garantie ;

- Épaississement par géotubes et compostage : environ 50 000 HT.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	9 m3/j	50 %			9 m3/j	
DBO5	2,8 Kg/j	43 %	309 mg/l	90 %	0,3 Kg/j	31,1 mg/l
DCO	6,7 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	0,7 Kg/j	74 mg/l
MES	2,8 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,3 Kg/j	31,1 mg/l
NGL	0,7 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,7 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,7 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,2 Kg/j	27,8 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,1 mg/l	40 %	0,1 Kg/j	6,7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546203V001>